



## Convention sur la lutte contre la désertification

Distr. générale  
19 novembre 2012  
Français  
Original: anglais

---

### Comité de la science et de la technologie

#### Troisième session extraordinaire

Fortaleza (Brésil), 4-7 février 2012

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

**Progrès réalisés dans le travail entrepris pour affiner des indicateurs d'impact relatifs aux objectifs stratégiques 1, 2 et 3 du plan-cadre stratégique décennal visant à renforcer la mise en œuvre de la Convention (2008-2018)**

### **Rapport sur l'état d'avancement du processus engagé pour affiner l'ensemble d'indicateurs d'impact se rapportant aux objectifs stratégiques 1, 2 et 3 du plan-cadre stratégique décennal visant à renforcer la mise en œuvre de la Convention (2008-2018) (la Stratégie)**

#### Note du secrétariat

##### *Résumé*

Par sa décision 19/COP.10, la Conférence des Parties a décidé, à sa dixième session, de créer un groupe consultatif spécial d'experts techniques chargé d'entretenir le processus itératif et participatif dans le cadre duquel la communauté scientifique, les centres de liaison nationaux et les correspondants pour la science et la technologie contribuent au perfectionnement des indicateurs d'impact, ainsi qu'au suivi et à l'évaluation des impacts.

Le présent document renseigne sur les progrès accomplis dans la mise en place du groupe consultatif spécial d'experts techniques (groupe consultatif spécial) et dans le perfectionnement de l'ensemble d'indicateurs d'impact entre la dixième session de la Conférence des Parties et la mi-octobre 2012. Il décrit en particulier, de manière succincte, la procédure de sélection des membres du groupe consultatif spécial et présente les résultats de leur première réunion. La Présidente du groupe consultatif spécial fera le point oralement sur les progrès accomplis au Comité de la science et de la technologie pour lui permettre de formuler, s'il le souhaite, des recommandations au sujet du processus de perfectionnement des indicateurs d'impact.

## Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction.....	1–5	3
II. Sélection des membres du groupe consultatif spécial d’experts techniques sur le perfectionnement des indicateurs d’impact .....	6–11	4
III. Première réunion du groupe consultatif spécial d’experts techniques sur le perfectionnement des indicateurs d’impact .....	12–16	5
IV. Conclusions.....	17	6
<i>Annexes</i>		
I. Mandat du groupe consultatif spécial d’experts techniques sur le perfectionnement des indicateurs d’impact .....		7
II. List of members of the ad hoc advisory group of technical experts on impact indicator refinement .....		11
III. Grandes lignes des documents de travail et/ou des chapitres qu’aura à rédiger le groupe consultatif spécial d’experts techniques sur le perfectionnement des indicateurs d’impact.....		13

## I. Introduction

1. En adoptant le plan-cadre stratégique décennal visant à renforcer la mise en œuvre de la Convention (2008-2018) (la Stratégie), à sa huitième session, la Conférence des Parties a, au paragraphe 10 de sa décision 3/COP.8, demandé au Comité de la science et de la technologie de formuler des avis sur la méthode la plus indiquée pour mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs stratégiques 1, 2 et 3 de la Stratégie.

2. Compte tenu des indications données par une série d'études effectuées pendant l'exercice biennal 2008-2009<sup>1,2,3</sup> la Conférence des Parties a décidé à sa neuvième session d'accepter provisoirement l'ensemble minimal proposé de 11 indicateurs d'impact annexé à la décision 17/COP.9, sans nécessairement s'y limiter. Elle a prié le secrétariat d'élaborer, suivant les conseils du Bureau du Comité de la science et de la technologie et dans le cadre d'un processus itératif, des propositions pour examen à ses sessions futures, à compter de la onzième, afin d'affiner l'ensemble d'indicateurs d'impact et les méthodologies correspondantes, en tenant compte:

- a) De l'application et de l'examen des indicateurs d'impact par les pays touchés;
- b) Des résultats de l'examen scientifique collégial de la pertinence, de l'exactitude et de l'efficacité par rapport au coût des indicateurs d'impact;
- c) Des synergies susceptibles d'être dégagées avec les programmes, projets et institutions concernés, y compris ceux associés aux autres Conventions de Rio;
- d) Des contributions pertinentes des conférences scientifiques organisées au titre de la Convention.

3. Pendant l'exercice biennal 2010-2011, le secrétariat a mis en œuvre, suivant les conseils du Bureau du Comité de la science et de la technologie, un processus participatif et formateur auquel ont contribué plus de 100 experts techniques (ICCD/COP(10)/CST/2). Ce processus a abouti à l'établissement de la Version 1 d'un livre blanc<sup>4</sup>, qui contient notamment les éléments suivants: i) un cadre conceptuel plus élaboré; ii) une hiérarchie affinée de l'ensemble d'indicateurs; iii) des propositions quant à ceux des paramètres de mesure/indicateurs supplétifs qui pourraient être soumis à des essais ou perfectionnés; et iv) des propositions pour examen par le Comité de la science et de la technologie.

<sup>1</sup> Berry, L., Abraham, E et W Essahli. 2009. *The UNCCD recommended minimum set of impact indicators*. Rapport de consultants (99 pages), consultable en anglais à l'adresse suivante: [http://www.unccd.int/en/programmes/Science/Monitoring-Assessment/Documents/Final-Report\\_UNCCD-Min-Set-of-Impact-Indicators.pdf](http://www.unccd.int/en/programmes/Science/Monitoring-Assessment/Documents/Final-Report_UNCCD-Min-Set-of-Impact-Indicators.pdf).

<sup>2</sup> Randriamiarana, D. 2010. *Synthetic report: Regional consultations on methodologies related to the minimum set of impact indicators to measure progress in the implementation of Strategic Objectives 1, 2 and 3 of the UNCCD 10-Year Strategic Plan*. Rapport de consultants (24 pages), consultable en anglais à l'adresse suivante: [http://www.unccd.int/en/programmes/Science/Monitoring-Assessment/Documents/Final-report\\_Regional-consultation-on-methodologies.pdf](http://www.unccd.int/en/programmes/Science/Monitoring-Assessment/Documents/Final-report_Regional-consultation-on-methodologies.pdf).

<sup>3</sup> Johnstad, M. 2009. *Data and information available at UN agencies and IGOs related to impact indicators for strategic objectives 1, 2 and 3 of the UNCCD Strategy*. Rapport de consultants (28 pages), consultable en anglais à l'adresse suivante: [http://www.unccd.int/en/programmes/Science/Monitoring-Assessment/Documents/Final-Report\\_Study-on-data-availability-at-N\\_IGOs.pdf](http://www.unccd.int/en/programmes/Science/Monitoring-Assessment/Documents/Final-Report_Study-on-data-availability-at-N_IGOs.pdf).

<sup>4</sup> Orr, B. J. 2011. *Scientific review of the UNCCD provisionally accepted set of impact indicators to measure the implementation of strategic objectives 1, 2 and 3*. Livre blanc – Version 1, 4 février 2011. Rapport de consultants. 145 pages. [http://www.unccd.int/en/programmes/Science/Monitoring-Assessment/Documents/White%20paper\\_Scientific%20review%20set%20of%20indicators\\_Ver1.pdf](http://www.unccd.int/en/programmes/Science/Monitoring-Assessment/Documents/White%20paper_Scientific%20review%20set%20of%20indicators_Ver1.pdf).

4. À sa dixième session, la Conférence des Parties a décidé, au paragraphe 3 de sa décision 19/COP.10, de créer un groupe consultatif spécial d'experts techniques chargé d'entretenir le processus itératif et participatif dans le cadre duquel la communauté scientifique, les centres de liaison nationaux et les correspondants pour la science et la technologie contribuent au perfectionnement des indicateurs d'impact, ainsi qu'au suivi et à l'évaluation des impacts.

5. Les informations figurant dans le présent document portent notamment sur les progrès accomplis dans le perfectionnement de l'ensemble d'indicateurs d'impact entre la dixième session de la Conférence des Parties et la mi-octobre 2012.

## **II. Sélection des membres du groupe consultatif spécial d'experts techniques sur le perfectionnement des indicateurs d'impact**

6. Par sa décision 19/COP.10, la Conférence des Parties a prié le Bureau du Comité de la science et de la technologie de définir, avec l'appui du secrétariat, le mandat du groupe consultatif spécial d'experts techniques et d'en sélectionner les membres en consultation avec les Parties par l'intermédiaire des groupes régionaux et intéressés, et sur la base des candidatures présentées à la suite d'un appel public à la candidature d'experts.

7. À sa réunion tenue les 17 et 18 février 2012, le Bureau du Comité de la science et de la technologie a arrêté le mandat du groupe consultatif spécial d'experts techniques sur le perfectionnement des indicateurs d'impact (Groupe consultatif spécial) (voir l'annexe I ci-après) ainsi que les modalités de sélection de ses membres<sup>5</sup>.

8. L'appel public à la candidature d'experts a été lancé du 1<sup>er</sup> au 31 mars 2012. Il a permis de recueillir un total de 122 candidatures.

9. Le secrétariat a rassemblé toutes les candidatures reçues et établi par région une liste de 10 candidats retenus sur la base des exigences fixées par le Bureau du Comité de la science et de la technologie concernant les compétences et selon un système de notation mis au point par le secrétariat. Chaque liste a ensuite été soumise à la région correspondante en vue de la tenue de consultations régionales et de la présélection de quatre candidats par région sur les 10 retenus.

10. La sélection des experts a été achevée à la réunion du Bureau du Comité de la science et de la technologie tenue les 29 et 30 mai 2012<sup>6</sup>. Le Bureau du Comité de la science et de la technologie a collectivement sélectionné deux experts par région sur les 20 présélectionnés. En outre, en tenant compte de l'équilibre global du groupe consultatif spécial du point de vue de la parité et de la pluridisciplinarité, il a sélectionné cinq «experts mondiaux» sur la base des candidatures reçues de représentants des grandes initiatives synergiques et des conventions et organisations pertinentes et à l'aide d'une liste de 10 candidats établie par le secrétariat.

11. La liste des membres du groupe consultatif spécial figure à l'annexe II ci-après.

---

<sup>5</sup> Pour plus de précisions sur les modalités de sélection convenues, voir le rapport de la réunion du Bureau du Comité de la science et de la technologie tenue les 17 et 18 février 2012, consultable en anglais à l'adresse: [http://www.unccd.int/Lists/SiteDocumentLibrary/CST/BMR\\_17-18Feb2012.pdf](http://www.unccd.int/Lists/SiteDocumentLibrary/CST/BMR_17-18Feb2012.pdf).

<sup>6</sup> Pour plus de précisions sur le processus de sélection des experts, voir le rapport de la réunion du Bureau du Comité de la science et de la technologie tenue les 29 et 30 mai 2012. Consultable à l'adresse: <http://www.unccd.int/Lists/SiteDocumentLibrary/CST/BMR-29-30%20May%202012-eng.pdf>.

### III. Première réunion du groupe consultatif spécial d'experts techniques sur le perfectionnement des indicateurs d'impact

12. La première réunion du groupe consultatif spécial s'est tenue les 23 et 24 juillet 2012 à Bonn (Allemagne), avec le généreux appui financier de la République de Corée au titre de l'Initiative de Changwon.

13. Les membres du groupe consultatif spécial ont élu M<sup>me</sup> Gunilla Björklund et M. Guillermo Dascal respectivement Présidente et Vice-Président du groupe consultatif spécial.

14. Les membres du groupe consultatif spécial ont travaillé en groupes et en séances plénières au recensement et au classement par ordre de priorité des questions et éléments à étudier au titre de chacun des quatre principaux domaines d'activité ci-après définis aux termes de la décision 19/COP.10:

a) La définition de l'approche scientifique la plus indiquée pour délimiter à des fins opérationnelles les zones touchées, notamment une évaluation de la façon dont cette délimitation a été effectuée pendant l'exercice pilote de suivi;

b) La mise en place d'un mécanisme ou d'un cadre qui encourage les pays parties à définir au niveau national et au niveau local des indicateurs d'impact pertinents et à les intégrer à leur contribution à l'effort mondial d'évaluation des impacts;

c) La poursuite du processus visant à affiner l'ensemble des indicateurs d'impact provisoirement adopté, compte tenu des contraintes nationales, des conclusions de l'examen scientifique et des enseignements tirés de leur application par les pays parties touchés pendant l'exercice pilote de suivi et le processus de présentation de rapports en 2012, afin de définir l'ensemble d'indicateurs d'impact le plus rationnel, applicable à l'échelle mondiale et efficace par rapport à son coût;

d) L'élaboration d'une approche fondée sur des éléments scientifiques pour intégrer, analyser et interpréter les informations concernant les indicateurs d'impact, de telle sorte que tous les indicateurs d'impact, s'ils sont considérés ensemble, puissent fournir des informations pertinentes au niveau national pouvant être harmonisées et utilisées pour établir des évaluations régionales et mondiales de référence.

15. La réunion a abouti à la définition des grandes lignes des documents de travail et/ou des chapitres que le groupe consultatif spécial aura à rédiger sur les points ci-dessus. Après la réunion, ces grandes lignes ont été affinées par le groupe consultatif spécial par la voie d'échanges électroniques et d'une téléconférence tenue le 5 septembre 2012. Les grandes lignes révisées figurent à l'annexe III ci-après.

16. La réunion a en outre contribué au règlement des modalités de travail et de la répartition des tâches entre les membres du groupe consultatif spécial. Les participants sont également convenus d'un calendrier à court terme et d'un calendrier à long terme<sup>7</sup>.

---

<sup>7</sup> Pour plus de précisions, voir le rapport de la réunion. Consultable à l'adresse: [http://www.unccd.int/Lists/SiteDocumentLibrary/science/AGTE%201st%20Meeting\\_Final%20Report.pdf](http://www.unccd.int/Lists/SiteDocumentLibrary/science/AGTE%201st%20Meeting_Final%20Report.pdf).

## **IV. Conclusions**

17. Le présent document ne rend compte que des progrès accomplis dans le perfectionnement de l'ensemble d'indicateurs d'impact jusqu'à la mi-octobre 2012. La Présidente du groupe consultatif spécial fera le point oralement au Comité de la science et de la technologie pour lui permettre de formuler des recommandations éventuelles au sujet du processus de perfectionnement des indicateurs d'impact.

## Annexe I

### **Mandat du groupe consultatif spécial d'experts techniques sur le perfectionnement des indicateurs d'impact**

1. Le présent mandat définit les fonctions et responsabilités d'un groupe consultatif spécial d'experts techniques sur le perfectionnement des indicateurs d'impact (ci-après dénommé le groupe consultatif spécial) que doit créer le Bureau du Comité de la science et de la technologie qui aura pour tâche d'entretenir le processus itératif et participatif dans le cadre duquel la communauté scientifique et technologique contribue au perfectionnement des indicateurs d'impact.

#### **I. Considérations générales**

2. Par sa décision 17/COP.9, la Conférence des Parties a décidé d'accepter provisoirement l'ensemble recommandé de 11 indicateurs d'impact annexé à cette décision afin de faciliter la mesure, au niveau national et au niveau mondial, des progrès réalisés dans le cadre des programmes d'action nationaux en vue de la réalisation des objectifs stratégiques 1, 2 et 3 de la Stratégie.

3. Dans la même décision, la Conférence des Parties a prié le secrétariat d'élaborer, avec les conseils du Bureau du Comité de la science et de la technologie et dans le cadre d'un processus itératif, des propositions pour examen à ses futures sessions, à compter de la onzième session, afin d'affiner l'ensemble d'indicateurs d'impact et les méthodologies associées, en tenant compte:

- a) De l'application et de l'examen des indicateurs d'impact par les pays touchés;
- b) Des résultats d'un examen scientifique collégial de la pertinence, de l'exactitude et de l'efficacité par rapport à leur coût des indicateurs d'impact;
- c) Des synergies susceptibles d'être dégagées avec les programmes, projets et institutions concernés, y compris ceux associés aux autres Conventions de Rio;
- d) Des contributions pertinentes des conférences scientifiques organisées au titre de la Convention.

4. La Conférence des Parties a en outre prié le Comité de la science et de la technologie de faire le point sur ce processus itératif lors de ses sessions et de recommander un ensemble minimum d'indicateurs d'impact pour examen par la Conférence des Parties à sa onzième session.

5. Le secrétariat, suivant les conseils du Bureau du Comité de la science et de la technologie, a établi une feuille de route pour organiser le processus itératif visant à affiner l'ensemble d'indicateurs d'impact<sup>8</sup>. On a souhaité que ce processus soit participatif et formateur. Il est participatif en ce sens que des scientifiques du monde entier et de toutes les disciplines ont été invités à apporter leur concours. Il est formateur dans la mesure où l'on a recouru à de très nombreux modes de communication et de participation avec les experts techniques et où, à trois reprises, les enseignements acquis lors des étapes précédentes ont servi de point de départ pour la suite des débats. Les contributions d'une centaine d'experts

<sup>8</sup> Voir les documents ICC/CST(S-2)/8 et ICCD/COP(10)/CST/2.

techniques ont abouti à l'établissement de la Version 1 d'un livre blanc<sup>9</sup>, qui renferme notamment les éléments suivants: i) un cadre conceptuel plus élaboré; ii) une hiérarchie affinée de l'ensemble d'indicateurs; iii) des propositions quant à ceux des paramètres de mesure/indicateurs supplétifs qui pourraient être soumis à des essais ou perfectionnés; et iv) des propositions pour examen par le Comité de la science et de la technologie. La version finale du Livre blanc, qui inclura des données d'expérience tirées des exercices pilotes de suivi des indicateurs d'impact<sup>10</sup> effectués entre juin et octobre 2011, est en cours de finalisation.

6. Au paragraphe 1 de sa décision 19/COP.10, la Conférence des Parties a décidé que les principes fondamentaux définis dans le cadre du processus d'examen scientifique collégial participatif et contenus dans le document ICCD/COP(10)/CST/2 posaient les bases de l'élaboration de propositions visant à affiner l'ensemble d'indicateurs d'impact et les méthodologies correspondantes compte tenu des capacités et des situations nationales.

7. Au paragraphe 3 de la décision susmentionnée, la Conférence des Parties a également décidé de créer un groupe consultatif spécial d'experts techniques, composé de 15 membres au maximum, qui aurait pour tâche d'entretenir le processus itératif et participatif dans le cadre duquel la communauté scientifique, les centres de liaison nationaux et les correspondants pour la science et la technologie contribuent au perfectionnement des indicateurs d'impact, ainsi qu'au suivi et à l'évaluation des impacts.

## II. Domaines d'activité

8. Conformément à la décision 19/COP.10, le groupe consultatif spécial aura pour tâche d'étudier les quatre questions fondamentales suivantes:

a) La définition de l'approche scientifique la plus indiquée pour délimiter à des fins opérationnelles les zones touchées, notamment une évaluation de la façon dont cette délimitation a été effectuée pendant l'exercice pilote de suivi<sup>11</sup>;

b) La mise en place d'un mécanisme ou d'un cadre qui encourage les pays parties à définir au niveau national et au niveau local des indicateurs d'impact pertinents et à les intégrer à leur contribution à l'effort mondial d'évaluation des impacts;

c) La poursuite du processus visant à affiner l'ensemble des indicateurs d'impact provisoirement adopté, compte tenu des contraintes nationales, des conclusions de l'examen scientifique et des enseignements tirés de leur application par les pays parties touchés pendant l'exercice pilote de suivi et le processus de présentation de rapports de 2012, afin de définir l'ensemble d'indicateurs d'impact le plus rationnel, applicable à l'échelle mondiale et efficace par rapport à son coût;

<sup>9</sup> Orr, B. J. 2011. Scientific review of the UNCCD provisionally accepted set of impact indicators to measure the implementation of strategic objectives 1, 2 and 3 of The Strategy. Livre blanc – Version 1, 4 février 2011. Rapport de consultants (145 pages), consultable en anglais à l'adresse: [http://www.unccd.int/en/programmes/Science/Monitoring-Assessment/Documents/White%20paper\\_Scientific%20review%20set%20of%20indicators\\_Ver1.pdf](http://www.unccd.int/en/programmes/Science/Monitoring-Assessment/Documents/White%20paper_Scientific%20review%20set%20of%20indicators_Ver1.pdf).

<sup>10</sup> Schulte- Herbrüggen, B., Mapendembe, A., Booth, H., Jaques, M. et J. Smith (2012). *The UNCCD Impact Indicators Pilot Tracking Exercise: Results and Conclusions*. PNUE-CMSC, Cambridge.

<sup>11</sup> Tierney, M., Mapendembe, A., Perez, L. et D. Stanwell-Smith (2011). *UNCCD Pilot Impact Indicator Tracking Exercise Workshop Report*. Mexico (Mexique), 11-13 juillet 2011. PNUE-CMSC, Cambridge, consultable en anglais à l'adresse [http://www.unccd.int/en/programmes/Science/Monitoring-Assessment/Documents/Pilot\\_WS1\\_Report.pdf](http://www.unccd.int/en/programmes/Science/Monitoring-Assessment/Documents/Pilot_WS1_Report.pdf).



d) L'élaboration d'une approche fondée sur des éléments scientifiques pour intégrer, analyser et interpréter les informations concernant les indicateurs d'impact, de telle sorte que tous les indicateurs d'impact, s'ils sont considérés ensemble, puissent fournir des informations pertinentes au niveau national pouvant être harmonisées et utilisées pour établir des évaluations régionales et mondiales de référence.

### III. Principaux produits

9. Les principaux produits escomptés du groupe consultatif spécial sont les suivants:

a) Un document de travail soumis à un examen collégial (ou une série de documents de travail soumis à un examen collégial) sur les questions mentionnées ci-dessus: conformément au caractère participatif et formateur du processus itératif de perfectionnement de l'ensemble d'indicateurs d'impact, le ou les documents de travail devraient faire l'objet d'un examen au sein du groupe consultatif spécial et de contributions de membres de la communauté scientifique et technologique du monde entier et de toutes les disciplines ainsi que des centres de liaison nationaux et des correspondants pour la science et la technologie;

b) Un rapport sur l'état d'avancement des travaux pour examen par le Comité de la science et de la technologie à sa troisième session extraordinaire;

c) Un rapport qui contienne des recommandations précises et réalistes au sujet des questions mentionnées ci-dessus pour examen par le Comité de la science et de la technologie à sa onzième session.

10. Le groupe consultatif spécial fera en outre rapport sur l'état d'avancement des travaux à chacune des réunions du Bureau du Comité de la science et de la technologie préalables à la onzième session du Comité.

### IV. Modalités de travail

11. Le groupe consultatif spécial opère sous la conduite du Comité de la science et de la technologie et de son Bureau. Il consulte en particulier le Bureau du Comité en vue de la définition de ses priorités de travail.

12. Le groupe consultatif spécial nomme parmi ses membres un président et un coprésident chargés de coordonner les travaux et de faciliter un échange libre de vues et d'informations entre les membres du groupe ainsi qu'entre le secrétariat et ceux-ci.

13. Le groupe consultatif spécial peut constituer des sous-groupes de travail techniques spéciaux pour traiter de questions particulières en fonction des priorités définies. Le Président et le Coprésident apprécient la nécessité d'établir de tels sous-groupes de travail et, le cas échéant, en désignent les membres parmi ceux du groupe consultatif spécial. Les sous-groupes de travail déterminent la manière la plus efficace d'accomplir leur tâche.

14. Les réunions du groupe consultatif spécial peuvent se tenir en présence physique des participants ou par voie électronique. En principe, le groupe consultatif se réunit physiquement une fois par an. Les dates, le mode de participation (physique ou électronique) et les ordres du jour des réunions sont fixés par le secrétariat en consultation avec le Président et le Coprésident du groupe consultatif spécial, compte tenu des ressources disponibles.

## V. Composition

15. Le groupe consultatif spécial devrait accomplir un mandat d'environ une année et demie, qui débutera à sa première réunion (devant en principe se tenir fin juin 2012) et s'achèvera à la onzième session de la Conférence des Parties (automne 2013).

16. Les membres du groupe consultatif spécial sont sélectionnés par le Bureau du Comité de la science et de la technologie en consultation avec les Parties via les groupes régionaux et intéressés et avec l'appui du secrétariat, sur la base des candidatures présentées à la suite d'un appel public à la candidature d'experts.

17. Le groupe consultatif spécial se compose de 15 membres, est équilibré du point de vue géographique et représentatif du point de vue fonctionnel et bénéficie de la participation de représentants des grandes initiatives synergiques et des conventions et organisations pertinentes. L'équilibre géographique est garanti par la désignation de deux experts issus de chacun des cinq groupes régionaux. Les cinq autres experts sont sélectionnés en tant qu'«experts mondiaux» parmi les représentants des grandes initiatives synergiques et des conventions, organisations et institutions internationales pertinentes.

18. Les membres du groupe consultatif spécial sont censés agir à titre personnel et non en tant que représentants des organisations, du pays ou de la région dont ils relèvent.

19. Les membres du groupe consultatif spécial doivent en principe s'engager à:

- a) Assister à trois ou quatre réunions par année civile (en comptant aussi bien les réunions physiques que les réunions électroniques);
- b) Participer aux sous-groupes de travail (s'il y en a), aux conférences téléphoniques et aux échanges par courrier électronique;
- c) Apporter en temps opportun des contributions de fond de qualité sur les thèmes prioritaires que le groupe consultatif spécial a retenus;
- d) Examiner les documents établis par le groupe consultatif spécial.

## VI. Modalités et conditions

20. Les frais de voyage et l'indemnité journalière de subsistance sont versés aux membres du groupe de travail spécial qui assistent à l'une de ses réunions, conformément aux règles et règlements des Nations Unies.

21. Pour conserver au groupe consultatif spécial son caractère indépendant, les frais de participation de tous les membres devraient être pris en charge, indépendamment de la question de savoir si l'intéressé vient d'un pays développé ou d'un pays en développement.

22. Si un membre du groupe consultatif spécial est invité à effectuer une tâche particulière entre deux réunions (par exemple rédiger un document de travail ou un chapitre d'un document de travail), il est dédommagé pour le travail accompli par le versement d'une indemnité forfaitaire, à condition que sa contribution soit de qualité et qu'elle ait été apportée en temps utile. Le montant de l'indemnité est fixé en application des règles et règlements des Nations Unies. Le degré de complexité de la tâche est évalué par le secrétariat en consultation avec le Président du groupe consultatif spécial.

23. Les méthodes et produits développés et fournis dans ce cadre restent la propriété exclusive du secrétariat et ne peuvent être diffusés et/ou utilisés sans autorisation écrite préalable du secrétariat.

## Annexe II

### List of members of the ad hoc advisory group of technical experts on impact indicator refinement

---

*Member*

---

**Dr. AJAI**

Marine, Geo and Planetary Sciences Group  
Space Applications Centre  
Indian Space Research Organisation  
India

**Dr. Gunilla BJÖRKLUND**

GeWa Consulting  
Sweden

**Dr. Valentin CIUBOTARU**

NGO BIOS  
Republic of Moldova

**Mr. Guillermo DASCAL**

Economic Commission for Latin America and the Caribbean (ECLAC)  
Chile

**Dr. Jesus David GOMEZ DIAZ**

Universidad Autonoma Chapingo  
Mexico

**Dr. German KUST**

Institute of Ecological Soil Science  
Moscow State University  
Russian Federation

**Dr. Geertrui LOUWAGIE**

European Environment Agency (EEA)  
Denmark

**Dr. Elizabeth MIGONGO-BAKE**

Dryland Ecosystem  
United Nations Environment Programme (UNEP)  
Kenya

**Dr. Juan PUIGDEFABREGAS**

Estacion Experimental de Zonas Aridas (CSIC)  
Spain

---

*Member*

---

**Dr. James F. REYNOLDS**

Division of Environmental Science & Policy  
Duke University  
United States of America

**Dr. José SANTOS**

Department of Marine Sciences  
Escuela Superior Politecnica del Litoral  
Ecuador

**Dr. Michael STOCKING**

Scientific and Technical Advisory Panel of the Global Environment Facility (GEF-STAP)  
United Nations Environment Programme (UNEP)  
Kenya

**Mr. Graham Paul VON MALTITZ**

Council for Scientific and Industrial Research (CSIR)  
South Africa

**Dr. Guosheng WANG**

Academy of Forest Inventory and Planning  
State Forestry Administration  
China

---

## Annexe III

### **Grandes lignes des documents de travail et/ou des chapitres qu'aura à rédiger le groupe consultatif spécial d'experts techniques sur le perfectionnement des indicateurs d'impact**

- A. Détermination de l'approche scientifique la plus indiquée pour délimiter à des fins opérationnelles les zones touchées et de la façon de suivre les tendances**
- 1. Introduction**

Qu'est-ce qu'une zone touchée?  
Causes et types de dégradation des sols  
Techniques et cadres de modélisation utilisés dans le contexte de la désertification, de la dégradation des sols et de la sécheresse  
Cadre de référence
  - 2. Délimitation des zones touchées**

Critères de délimitation/définition des zones touchées  
Tendances observées dans la délimitation des zones touchées  
Méthodes  
Analyse multicritères
  - 3. Conclusion fondée sur des éléments scientifiques**
  - 4. Références**
- B. Mise en place d'un mécanisme ou d'un cadre qui encourage les pays parties à définir au niveau national et au niveau local des indicateurs d'impact pertinents et à les intégrer à leur contribution à l'effort mondial d'évaluation des impacts**
- 1. Introduction**

Considérations générales  
Cadre de référence  
Corrélations/liens d'interdépendance avec d'autres enjeux
  - 2. Cadres et mécanismes opérants**

Les mesures actuellement mises en œuvre au titre de la Convention, notamment l'alignement des programmes d'action nationaux et le système d'examen des résultats et d'évaluation de la mise en œuvre

Le cadre EMPEIR (Élément moteur (EM) – Pression (P) – État (E) – Impact (I) – Réaction (R)) en tant qu’outil destiné à encourager les pays parties à définir au niveau national et au niveau local des indicateurs d’impact pertinents

Approche adoptée par le Fonds pour l’environnement mondial concernant les questions liées à la dégradation des sols lors des quatrième et cinquième cycles de reconstitution de ses ressources

Tour d’horizon des pratiques en vigueur aux niveaux international, régional et national

**3. Évaluation des besoins**

Analyse des motivations

Évaluation des disponibilités

Mécanismes d’élargissement et de réduction de l’application de l’ensemble d’indicateurs

**4. Mise en correspondance de l’analyse des cadres/mécanismes existants ou proposés avec les besoins et les mesures d’encouragement des Parties**

**5. Liste des apports nationaux proposés pour contribuer à l’effort mondial d’évaluation des impacts adaptée/ajustée aux différents groupes de pays et de parties prenantes**

**6. Exemples de cadres/mécanismes qui pourraient être utilisés pour encourager les pays parties à définir au niveau national et au niveau local des indicateurs d’impact pertinents**

**7. Conclusions**

**8. Activités futures**

**C. Poursuite du perfectionnement scientifique de l’ensemble des indicateurs d’impact provisoirement adopté, compte tenu des conclusions des examens scientifiques et des enseignements tirés de leur application par les parties prenantes des zones arides, afin de définir l’ensemble d’indicateurs d’impact le plus rationnel, applicable à l’échelle mondiale et efficace par rapport à son coût**

**1. Introduction**

Considérations générales

Cadre de référence

**2. Résumé analytique**

**3. Liste provisoire des indicateurs et des paramètres de mesure correspondants**

**4. Examen des contraintes nationales de la présentation de rapports sur la liste provisoire des indicateurs d’impact**

Contraintes nationales de la liste d’indicateurs d’impact provisoirement adoptée

Résultats du processus d’examen scientifique collégial mené pour affiner l’ensemble d’indicateurs d’impact

Résultats de l'exercice pilote de suivi des indicateurs d'impact

Résultats du processus de présentation de rapports et d'examen en 2012 et 2013

5. **Propositions concernant la poursuite du perfectionnement de l'ensemble minimal d'indicateurs d'impact facultatifs provisoirement adopté compte tenu des résultats de l'analyse des sources au titre de la section 4**
  6. **Conclusions et recommandations**
- D. Élaboration d'une approche fondée sur des éléments scientifiques pour intégrer, analyser et interpréter les informations concernant les indicateurs d'impact, de telle sorte que tous les indicateurs d'impact, s'ils sont considérés ensemble, puissent fournir des informations pertinentes au niveau national pouvant être harmonisées et utilisées pour établir des évaluations régionales et mondiales de référence**
1. **Introduction**

Cadre de référence et objets du document/chapitre  
Intégration d'indicateurs: De quoi s'agit-il?  
Analyse et interprétation des informations concernant les indicateurs d'impact  
Mise en garde
  2. **Utilisation d'un cadre approuvé à titre préliminaire pour mettre en correspondance les indicateurs proposés avec les objectifs stratégiques 1, 2 et 3 de la Stratégie**
  3. **Structure/cadre pour un ensemble d'indicateurs et un processus d'analyse et d'interprétation**

Pourquoi avons-nous besoin d'un cadre?  
Aperçu du cadre d'indicateurs proposé  
Proposition de cadre d'indicateurs amélioré  
Principes directeurs pour l'interprétation des résultats découlant de ce cadre
  4. **Essais/études de cas illustrant l'approche**
  5. **Lignes directrices et recommandations**
-